

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS EN SOINS INFIRMIERS

TÂCHE À TEMPS PARTIEL POUR L'ANNÉE 2019-2020 ET BANQUE DE CANDIDATURES

Le 19 février 2019

L'un des plus importants cégeps avec ses quelques 6000 étudiants, le [Collège Lionel-Groulx](http://www.clg.qc.ca) est une institution publique d'enseignement supérieur porteuse d'une longue tradition de qualité et d'engagement social. Il offre 24 programmes préuniversitaires et techniques et de la formation continue. Ayant vu le jour en 1967, le Collège continue d'écrire l'histoire au cœur du village de Sainte-Thérèse, situé dans les Laurentides.

Le Collège Lionel-Groulx est à la recherche de candidates et candidats compétents pour combler plusieurs charges d'enseignement pour son programme Soins infirmiers (180.A0) qui est en implantation. Nous devons pourvoir à plusieurs tâches à temps partiel pour l'année 2019-2020.

| EXIGENCES |

Baccalauréat en sciences infirmières ou scolarité dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente OU

Baccalauréat par cumul de certificats. La candidate ou le candidat devra avoir obtenu au moins deux certificats dans la liste suivante :

- certificat en santé mentale
 - certificat en milieu clinique
 - certificat en soins infirmiers cliniques
 - certificat en soins critiques
 - certificat en toxicomanies
 - certificat en santé publique
 - certificat en soins infirmiers périopératoires
 - certificat en gérontologie
 - certificat en santé communautaire
 - ou tout autre certificat jugé pertinent
- Membre en règle de l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec.
 - Expérience clinique d'au moins 5 années.
 - Expérience en enseignement au collégial est un atout.
 - Facilité à utiliser les technologies et les approches pédagogiques innovantes dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage.
 - Capacité d'adaptation.
 - Diplôme en enseignement postsecondaire est un atout.
 - Vous devez maîtriser les communications tant à l'oral qu'à l'écrit pour satisfaire les exigences de notre Politique sur l'usage et la qualité de la langue française (2 tests de compétences linguistiques sont exigés. Le seuil de réussite est de 70%).

| CONDITIONS DE TRAVAIL |

En vertu de la convention collective des enseignantes et enseignants au collégial, la rémunération est fixée entre 41 390 \$ et 84 567 \$ selon l'expérience et la scolarité.

Pour les personnes de l'externe, veuillez remplir votre profil de candidature en ligne sur notre portail de recrutement. Vous pouvez y accéder en faisant ctrl + clic sur le lien suivant : <http://www.clg.qc.ca/dotation>. Toute demande d'emploi soumise autrement pourrait ne pas être considérée. Pour les personnes déjà à l'emploi du Collège, vous devez postuler en ligne en passant par votre dossier dans Paie.net. Les candidatures seront acceptées au plus tard le 12 avril 2019 à 16 h.

R.H. 2019-02-19

DANIELLE COALLIER
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

Le Collège Lionel-Groulx souscrit à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le Service des relations humaines du Collège Lionel-Groulx remercie de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.